



LA MAYENNE
Le Département

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Secrétariat général de l'assemblée
départementale

LAVAL, le 8 juillet 2019

N/réf. : VG/MJ

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE

Réunion du 8 juillet 2019

RELEVÉ DES DÉCISIONS

*(Les délibérations correspondantes sont publiées dans un recueil
mis à la disposition du public pour consultation dans le hall d'accueil de
l'Hôtel du Département – 39, rue Mazagran – CS 21429 –
53014 LAVAL CEDEX)*

Mise en ligne sur le site internet du Conseil départemental le **8 juillet 2019** :
<http://www.lamayenne.fr>

La Commission permanente s'est réunie le **8 juillet 2019**, à partir de **11 h 00**, à l'**Hôtel du Département**, sous la présidence de Nicole BOUILLON, Première Vice-Présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Norbert BOUVET, Christian BRIAND (*à partir de 11h15*), Gérard BRODIN, Élisabeth DOINEAU (*à partir de 11h20*), Xavier DUBOURG, Françoise DUCHEMIN, Gérard DUJARRIER, Béatrice MOTTIER, Claude TARLEVÉ,

S'ÉTAIENT FAIT EXCUSER : Christian BRIAND (*jusqu'à 11h15*), Élisabeth DOINEAU (*jusqu'à 11h20*), Daniel LENOIR (*délégation de vote à Françoise DUCHEMIN*), Marie-Cécile MORICE (*délégation de vote à Norbert BOUVET*), Olivier RICHEFOU, Vincent SAULNIER, Sylvie VIELLE

Hôtel du Département
39 rue Mazagran
CS 21429
53014 LAVAL CEDEX

☎ 02 43 66 53 43
✉ secretariatassemblee@lamayenne.fr

www.lamayenne.fr

Les décisions prises dans ce cadre par la Commission permanente sont récapitulées ci-après :

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
	Mission 1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES	
	<i>Programme 03 : Gestion mobilière et immobilière</i>	
1	Sorties d'inventaire	5
2	Marché de location et maintenance de copieurs multifonctions - Avenant n°1 - Nouveau calendrier	5
	<i>Programme 05 : Élus départementaux</i>	
3	Autorisation de mandats spéciaux	5
	<i>Programme 10 : Communication</i>	
4	Sponsoring sportif	6
	<i>Programme 11 : Attractivité</i>	
5	Sponsoring nautique	7
	Mission 2 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ENSEIGNEMENT	
	<i>Programme 01 : Agriculture</i>	
6	Chambre d'agriculture de la Mayenne - Convention générale 2019	7
7	Modification des membres de la Commission intercommunale d'aménagement foncier de Neau, Brée, Montsûrs et Gesnes	8
	<i>Programme 02 : Développement local</i>	
8	Immobilier d'entreprise	9
	<i>Programme 03 : Collèges</i>	
9	Approvisionnement en denrées alimentaires dans le cadre du groupement de commandes avec les collèges - Signature de marché (lot 3)	9
10	Installation de défibrillateurs dans les collèges mayennais	10
11	Participation au développement du numérique dans les collèges privés - Programmation 2019	10
12	Convention avec le réseau Canopé	12
13	Transfert de propriété des collèges publics lavallois	12
14	Transfert de propriété du collège le Grand Champ à Grez-en-Bouère	13
	<i>Programme 04 : Enseignement supérieur, recherche et innovation</i>	
15	Aides aux étudiants au titre de l'année universitaire 2018/2019	14
	Mission 3 ENFANCE, FAMILLE ET INSERTION	
	<i>Programme 03 : Insertion sociale et professionnelle</i>	
16	Ajustement du règlement intérieur du fonds d'aide aux jeunes	15
17	Commission d'attribution des aides liées à la mobilité - Rapprochement avec la CAF	15
18	Conventionnement avec l'Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture (ANEFA)	16
19	Conventionnement avec les ateliers et chantiers d'insertion	16

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
	<p>Mission 4 ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉS</p>	
	<i>Programme 02 : Déchets et énergie</i>	
20	Aide à la transition écologique - Chaudière à bois énergie - Mayenne communauté	17
	<i>Programme 03 : Milieux et paysages</i>	
21	Espace naturel sensible "prairie et boisement humides des Bizeuls" - Ville d'Ernée - Convention de partenariat 2019-2021	17
22	Association des chasseurs de grand gibier - Partenariat - Acquisition d'un simulateur de tir	17
23	Aide à la restauration des cours d'eau	18
24	Plantation d'arbres et arbustes - Appel à projets 2019	18
	<p>Mission 5 AUTONOMIE ET SANTÉ DE PROXIMITÉ</p>	
	<i>Programme 01 : Autonomie</i>	
25	Règlement relatif au transport scolaire des élèves en situation de handicap	19
26	Appels à projets et forfait autonomie de la conférence des financeurs	19
	<i>Programme 02 : Santé de proximité</i>	
27	Aides aux étudiants de première année en santé et aide aux internes en stage	23
	<p>Mission 6 ROUTES, TRÈS HAUT DÉBIT, HABITAT</p>	
	<i>Programme 01 : Routes</i>	
28	Répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière	25
29	Actions d'amélioration de la sécurité routière - Participation au PDASR - Programme 2019	27
30	Conventions relatives au versement d'un fonds de concours par les communes de Montjean et Saint-Denis-d'Anjou au Département	27
31	Contournement nord d'Ernée - Convention transactionnelle	27
32	RD 771 - Contournement de Cossé-le-Vivien - Barreau RD 4 - Indemnité d'éviction et mutations foncières	28
33	Contournement de Cossé-le-Vivien - Avenant aux marchés des fouilles archéologiques préventives	28
34	Avenant n° 1 au marché de fournitures, fabrication, transport et mise en œuvre d'enrobés bitumineux à froid pour les travaux d'entretien sur les routes du Département	28
35	Avenant n°1 au marché de renforcement des structures, rectification de tracés, élargissement sur les routes départementales, travaux de voirie (hors travaux neufs) et réseaux divers sur les autres éléments du patrimoine du Département	29

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
	Mission 7 JEUNESSE, SPORT, TOURISME, CULTURE ET PATRIMOINE	
36	<u>Programme 01 : Jeunesse et citoyenneté</u> Déplacement d'une délégation mayennaise pour le projet des 4 régions pour l'Europe et demandes de subvention	29
37	<u>Programme 02 : Sport</u> Répartition du fonds d'aide aux équipements sportifs utilisés par les collégiens - Demande de subvention de la Société des courses de Craon-Mayenne	30

MISSION 1

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

PROGRAMME 03 : GESTION MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE

1 - SORTIES D'INVENTAIRE

La Commission permanente a accepté la sortie de l'inventaire départemental de l'ensemble des véhicules dont la liste lui a été présentée, en vue de leur cession à titre gracieux à l'association ETIC53 (Établissement de travail et d'insertion à Copainville).

- Adopté à l'unanimité -

2 - MARCHÉ DE LOCATION ET MAINTENANCE DE COPIEURS MULTIFONCTIONS - AVENANT N°1 - NOUVEAU CALENDRIER

La Commission permanente :

✚ a pris acte de la nécessité de reporter au 1^{er} septembre 2019, au lieu du 1^{er} avril, le déploiement des copieurs multifonctions par la société Toshiba Grand Ouest, titulaire du marché n° 20190024 du 25 février 2019 de location et maintenance desdits copieurs au profit du Conseil départemental et du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), compte tenu des délais de préparation et de tests préalables ;

✚ a en conséquence autorisé le Président du Conseil à signer l'avenant n° 1 audit marché, ayant pour objet de prendre en compte les nouvelles dates du marché, soit du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2023, sans incidence sur le coût de location sur 4 années pleines.

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 05 : ÉLUS DÉPARTEMENTAUX

3 - AUTORISATION DE MANDATS SPÉCIAUX

La Commission permanente a approuvé les mandats spéciaux suivants dont ont été chargés les conseillers départementaux, en vue de la prise en charge, sur le budget départemental, des frais de déplacement correspondants ainsi que des frais supplémentaires en résultant, en application de l'article L.3123-19 du *Code général des collectivités territoriales* :

Date	Nature	Lieu	Représentants
17 juillet 2019	Visite des installations et imprimerie du groupe Paris turf	Aix-en-Provence	Olivier RICHEFOU Alexandre LANOË

Date	Nature	Lieu	Représentants
17-18 septembre 2019	Participation à l'Université d'été du très haut débit	Marcq-en-Baroeul	Xavier DUBOURG
16 au 18 octobre 2019	Participation au 89 ^e congrès des Départements de France	Bourges	Olivier RICHEFOU Nicole BOUILLON + collaborateurs

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 10 : COMMUNICATION

4 - SPONSORING SPORTIF

La Commission permanente :

☞ a approuvé :

- le principe de reconduction des partenariats de sponsoring sportif suivants :

Bénéficiaire	Sport Club	Montant accordé
François PERVIS	Cyclisme sur piste Laval cyclisme 53	7 500 € (dans le cadre d'une convention de partenariat pluriannuelle sur la durée de l'olympiade 2017-2020)
Stéphane BAHIER	Para-triathlon Laval triathlon club	5 000 € (dans le cadre d'une convention de partenariat pluriannuelle sur la durée de l'olympiade 2017-2020)
Vladimir VINCHON	Para-dressage Centre équestre de Laval	5 000 € (dans le cadre d'une convention de partenariat pluriannuelle sur la durée de l'olympiade 2017-2020)
Charles RENARD	Athlétisme Stade lavallois	2 500 € (dans le cadre d'une convention de partenariat pluriannuelle sur la durée de l'olympiade 2017-2020)
Clément BOURGEOIS	Planche à voile Club voile Mayenne	2 500 € (dans le cadre d'une convention de partenariat pluriannuelle sur la durée de l'olympiade 2017-2020)
Valentin GRIMOUX	Motocyclisme Team DG moto 53 / Moto-club d'Ernée	5 000 €
Pierre BALLON	Ski nautique Navigation plaisance Château-Gontier	5 000 €
Laura SALIN-EYIKE	Athlétisme, saut en hauteur Entente athlétique Nord-Mayenne	2 500 €
Jordi WEISS	Boxe Stade lavallois boxe	2 500 €
Jessica TARRIERE-ANNE	Rallycross (division 4) Écurie Océan Mayenne	2 000 €
David MESLIER	Rallycross (division 1) Écurie Océan Mayenne	2 000 €
Mathis BEZIER MERCIER	Hockey en salle (division 1) Stade lavallois hockey	1 000 €

- la mise en place des nouveaux partenariats de sponsoring sportif suivants :

Bénéficiaire	Sport Club	Montant accordé
Gabriel BORDIER	Marche athlétique US Saint-Berthevin	5 000 €
Lorenzo GIGNER	Athlétisme UPAC Château-Gontier	1 000 €
Christian BEAUDOIN	Triathlon Château-Gontier triathlon	500 €

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les actes à intervenir dans ce cadre et à procéder au versement des aides correspondantes.

- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 32 – ligne de crédit 5699 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 11 : ATTRACTIVITÉ

5 - SPONSORING NAUTIQUE

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention de sponsoring dont le projet lui a été présenté, conclue avec la société Latitude 53 sous la forme d'un marché sans publicité ni mise en concurrence, en application des dispositions de l'article R.2122-3-2° du *Code de la commande publique*, précisant les conditions de partenariat dans le domaine du nautisme avec l'entreprise mayennaise V&B et l'association reconnue d'utilité publique Vaincre la Mucoviscidose, aux côtés du skipper Maxime Sorel, pour les années 2019, 2020 et 2021, pour un montant moyen de 200 000 € HT par an, soit 240 000 € TTC.

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 2 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ENSEIGNEMENT

PROGRAMME 01 : AGRICULTURE

6 - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MAYENNE - CONVENTION GÉNÉRALE 2019

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention qui lui a été présentée, définissant les modalités de mise en œuvre du partenariat entre la Chambre d'agriculture et le Département, et précisant la ventilation poste par poste de la subvention de 398 450 € accordée par le Département à la Chambre pour l'année 2019, déclinée autour de deux axes principaux : la pérennité des exploitations agricoles et la pérennité de l'environnement.

Cette convention intègre le programme Phyt'eau propre (18 000 €) et les subventions au Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam) bio (18 000 € pour l'animation du réseau bio départemental, l'accompagnement des porteurs de projets à l'installation et à la conversion atypique, la communication auprès du grand public et des scolaires, et la structuration de l'offre et l'organisation de l'approvisionnement des produits bio en circuits courts), ainsi qu'au Civam agriculture durable (Civam AD) et à la Fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériel agricole (FD Cuma) (9 000 € chacun) pour leurs actions sur le volet « pérennité de l'environnement ».

- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 928 – ligne de crédit 1409 -
- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 61 – ligne de crédit 18543 -

- Adopté à l'unanimité -

7 - MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DE NEAU, BRÉE, MONTSÛRS ET GESNES

La Commission permanente :

☞ a pris acte des modifications apportées à la composition de la commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) de Neau, Brée, Montsûrs et Gesnes, liée au projet de suppression des passages à niveaux de Neau et Brée, et au contournement de Montsûrs, s'agissant des représentants des exploitants, suite aux élections à la Chambre d'agriculture en février 2019 ;

☞ a, modifié en conséquence sa décision relative à la constitution de ladite commission, faisant l'objet de la délibération D-7 du 17 décembre 2018, les exploitants désignés par la Chambre d'agriculture étant désormais les suivants :

Commune de Neau

- Madame Christelle AUBERT, titulaire
- Monsieur Régis TERRIER, titulaire

Commune de Brée

- Monsieur Christophe CHAMARET, titulaire
- Monsieur Nicolas THIMONT, titulaire
- Madame Delphine LEMEE, suppléante

Commune de Montsûrs

- Monsieur Loïc PIEDNOIR, titulaire
- Monsieur Stéphane BRAULT, titulaire
- Monsieur Mickaël ROCHER, suppléant

Commune de Gesnes

- Monsieur Philippe HUARD, titulaire
- Monsieur Pascal BRAULT, titulaire
- Monsieur Emmanuel PAPILLON, suppléant

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : DÉVELOPPEMENT LOCAL

8 - IMMOBILIER D'ENTREPRISE

La Commission permanente :

↳ a attribué la subvention suivante dans le cadre de la compétence déléguée au Département par les établissements publics de coopération intercommunale, à l'exception de Laval agglomération, concernant l'octroi d'aides en matière d'investissement immobilier des entreprises :

Bénéficiaire	Opération	Subvention	Part du Conseil départemental (75 % du montant de la subvention)	Part de l'EPCI (25 % du montant de la subvention)
Société de crédit-bail immobilier Finamur	Construction d'un bâtiment industriel – Parc d'activités intercommunal des Haras à Mayenne <u>Occupant</u> : SARL G2N (fabrication de menuiseries aluminium et acier)	120 000 € (au taux de 20 % d'une dépense éligible de 1 322 844 € HT plafonnée à 600 000 € HT)	90 000 €	Mayenne communauté : 30 000 €

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention à intervenir dans ce cadre entre le Département, la société Finamur, la SCI Les Mûriers et la société G2N ;

↳ a, au regard de la nature des opérations éligibles au titre du dispositif d'aide (construction, extension ou réhabilitation de locaux à usage industriel, artisanal de production ou tertiaire), émis un avis de principe défavorable à l'octroi d'une subvention à la société Ets Rebours (fabrication d'aliments pour le bétail et commerce de gros de céréales de semence) pour financer la construction de quatre silos de stockage attenant à son site d'activité situé ZA La Rouillère à Saint-Denis-de-Gastines.

- Chapitre 204 – nature 20422 – fonction 93 – ligne de crédit 853 -
- Chapitre 13 – nature 1324 – fonction 93 – ligne de crédit 19805 -

- Adopté à l'unanimité, à l'exception du point concernant l'avis de principe [Société Ets Rebours] :
adopté à l'unanimité des votants (1 abstention : Claude TARLEVÉ) -

PROGRAMME 03 : COLLÈGES

9 - APPROVISIONNEMENT EN DENRÉES ALIMENTAIRES DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LES COLLÈGES - SIGNATURE DE MARCHÉ (LOT 3)

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer le marché relatif à la fourniture de denrées alimentaires - lot n° 3 produits d'épicerie (riz, semoule, pâtes alimentaires, huiles, céréales, sucre, chocolat, fruits en conserve, condiments appertisés), attribué à Pomona épisaveurs par la commission d'appel d'offres le 17 juin 2019 pour un montant estimatif de 131 583,76 € HT, ainsi que les éventuels avenants de transfert à intervenir.

- Adopté à l'unanimité -

10 - INSTALLATION DE DÉFIBRILLATEURS DANS LES COLLÈGES MAYENNAIS

La Commission permanente, suite à l'obligation réglementaire pour les établissements recevant du public (ERP) de disposer d'un défibrillateur automatisé externe (en application des articles L.123-5 et L. 123-6 du *Code de la construction et de l'habitation* et de l'article L.5233-1 du *Code de la santé publique* ; modifiés par le décret du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes) :

- ✚ a pris acte de l'acquisition par le Département d'un défibrillateur par collège public, pour un coût unitaire de 1 288 €, étant précisé que les agents de maintenance de la direction des bâtiments procéderont à une veille régulière pour s'assurer du bon fonctionnement de l'équipement et qu'un contrat de maintenance sera passé et pris en charge par le Département à compter de 2021 ;
- ✚ a statué favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 288 € à chacun des 14 collèges privés, soit un montant global de 18 032 €, pour l'acquisition d'un défibrillateur, étant précisé que les dépenses de fonctionnement (maintenance) seront comptabilisées (à compter de 2021) pour le calcul du forfait d'externat 2023.

- Chapitre 21 – nature 2157 – fonction 221 – ligne de crédit 12944 -
- Chapitre 204 – nature 2042 – fonction 221 – ligne de crédit 15244 -

- Adopté à l'unanimité -

11 - PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE DANS LES COLLÈGES PRIVÉS - PROGRAMMATION 2019

La Commission permanente :

- ✚ a approuvé les propositions qui lui ont été présentées concernant la répartition par établissement de l'enveloppe allouée au titre de la programmation 2019 pour le développement du numérique dans les collèges privés :

Collèges	ordinateur				visualisation collective						accessoires multimédia		montant total des projets	subvention allouée	
	PC fixe	Qté	PC portable	Qté	vidéo-projecteur à courte focale	Qté	vidéo-projecteur interactif à courte focale avec boîtier de déport	Qté	visua-liseur	Qté	appareil photo numérique	Qté			divers
	670 €		850 €		1 100 €		1 650 €		200 €		200 €				
Saint-Michel Château-Gontier-sur-Mayenne					5 500 €	5							42 tablettes tactiles Ipad avec coques de protection, 13 bornes Wifi	30 500 €	30 150 €
Saint-Joseph Cossé-le-Vivien	19 430 €	29	5 100 €	6			1 650 €	1					8 bornes Wifi	33 580 €	28 681 €
Le Prieuré Craon	7 370 €	11							400 €	2	400 €	2	2 classes mobiles (32 PC portables et 2 valises), 2 boîtiers transmetteurs Wifi	27 330 €	26 630 €
Saint-Joseph Ernée													40 PC hybrides, 41 claviers bluetooth et 2 chariots	41 596 €	31 848 €

Collèges	ordinateur				visualisation collective						accessoires multimédia		divers	montant total des projets	subvention allouée
	PC fixe	Qté	PC portable	Qté	vidéo-projecteur à courte focale	Qté	vidéo-projecteur interactif à courte focale avec boîtier de déport	Qté	visua-liseur	Qté	appareil photo numérique	Qté			
Sacré-Cœur Évron													49 ordinateurs portables, 10 téléphones portables, 3 téléphones et bras stabilisateurs avec sacoches, 1 vidéo projecteur portable	31 517 €	31 285 €
Sacré-Cœur Gorrion	8 710 €	13											16 tablettes tactiles, 2 valises de transport, 1 vidéo projecteur	15 993 €	15 993 €
Sainte-Thérèse Laval													1 serveur, 70 disques SSD, 35 tablettes Ipad avec coques de protection, 2 valises de transport, 1 PC portable Macbook, 8 points d'accès Wifi et accessoires (câbles et embases)	45 092 €	45 092 €
Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Laval	5 360 €	8	1 700 €	2	1 100 €	1	18 150 €	11					25 tablettes Ipad avec coques de protection, 1 PC Imac, 1 malette de transport et chargeurs, 8 bornes Wifi	39 500 €	39 410 €
Immaculée-Conception Laval													52 ordinateurs portables	48 800 €	43 700 €
Don Bosco Mayenne	16 750 €	25	1 700 €	2	6 600 €	6							14 bornes Wifi avec injecteurs, 16 tablettes Ipad avec coque de protection, 1 meuble pour tablettes,	39 077 €	36 427 €
Notre-Dame Meslay-du-Maine	4 020 €	6					1 650 €	1					16 tablettes avec valises, 20 tablettes tactiles, 2 points d'accès Wifi	20 346 €	20 346 €
Saint-Martin Montsûrs	2 680 €	4	5 100 €	6			1 650 €	1					17 tablettes tactiles Ipad et 3 bornes Wifi	17 088 €	17 088 €

Collèges	ordinateur				visualisation collective						accessoires multimédia		divers	montant total des projets	subvention allouée
	PC fixe	Qté	PC portable	Qté	vidéo-projecteur à courte focale	Qté	vidéo-projecteur interactif à courte focale avec boîtier de déport	Qté	visualiseur	Qté	appareil photo numérique	Qté			
Notre-Dame Saint-Pierre-la-Cour	15 410 €	23	850 €	1		1 650 €	1						12 ordinateurs portables, 1 valise, 6 points d'accès Wifi,	25 440 €	25 440 €
Saint-Nicolas Villaines-la-Juhel													15 PC fixes avec écrans plats, 2 PC portables, 1 switch, 1 solution Safari tab compact (valise numérique nomade dotée de 12 tablettes)	18 466 €	18 466 €
TOTAL général	79 730 €	119	14 450 €	17	13 200 €	12	24 750 €	15	400 €	2	400 €	2	277 626 €	434 325 €	410 556 €

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce plan d'équipement.

- Chapitre 204 – nature 20421 – fonction 221 – ligne de crédit 6805 -

- Adopté à l'unanimité -

12 - CONVENTION AVEC LE RÉSEAU CANOPÉ

La Commission permanente :

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer avec Réseau Canopé, établissement public national à caractère administratif, la convention qui lui a été présentée, ayant pour objet de définir le contenu et les modalités de mise en œuvre du partenariat entre le Conseil départemental et l'atelier Canopé de Laval, dans le cadre du versement de la subvention de fonctionnement annuelle ;

☞ a approuvé le versement de la subvention de fonctionnement de 15 000 € allouée à l'atelier Canopé pour l'année 2019.

- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 28 – ligne de crédit 841 -

- Adopté à l'unanimité -

13 - TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DES COLLÈGES PUBLICS LAVALLOIS

La Commission permanente :

☞ a, dans le cadre de la procédure de transfert de propriété des biens immobiliers des collèges, au sens de l'article L.213-3 du *Code de l'éducation*, approuvé les termes des actes administratifs qui lui ont été présentés relatifs au transfert de droit des collèges publics lavallois suivants :

collège Alain Gerbault – 4 rue Mortier :

- cession par Laval agglomération, au profit du Conseil départemental, des parcelles cadastrées section ZA n° 56 et BE n°291, d'une superficie totale de 1ha 55a 17ca, supportant le collège ;
- cession par la Commune de Laval, au profit du Conseil départemental, d'un terrain de 1a 31ca cadastré section ZA n°59, faisant partie intégrante du collège ;

collège Jules Renard – 16 rue Christian d'Elva :

- cession par Laval agglomération, au profit du Conseil départemental, des parcelles cadastrées section AM n°s 810 et 182, d'une superficie totale de 1ha 49a 50ca ;
étant précisé qu'une servitude de passage est créée au profit des services techniques de Laval agglomération sur la parcelle supportant le collège pour assurer les visites techniques et de maintenance de la salle de sport jouxtant l'établissement ;

collège Emmanuel de Martonne – 46 rue de la Fuye :

- cession par Laval agglomération, au profit du Conseil départemental, des parcelles cadastrées section CY n°s 102 et 92, d'une superficie totale de 2ha 16a 69ca ;
étant précisé que deux servitudes de passage sont créées, l'une au profit de Laval agglomération pour permettre aux véhicules de secours d'accéder aux issues de secours du gymnase, l'autre au profit du Conseil départemental pour les services techniques et les livraisons nécessaires au fonctionnement du collège ;

collège Pierre Dubois – 71 rue Victor Boissel :

- cession par la Commune de Laval, au profit du Conseil départemental, des parcelles cadastrées section AY n°s 337 et 341, d'une superficie totale de 80a 46ca, supportant le collège ;

collège Fernand Puech – 40 rue Crossardière :

- cession par la Commune de Laval, au profit du Conseil départemental, des parcelles cadastrées section AW n°s 740 et 558, d'une superficie totale de 23a 57ca, supportant le collège ;
étant précisé qu'une servitude de passage est créée au profit de la Commune pour assurer le fonctionnement et le ravitaillement des installations thermiques du gymnase, restant propriété de la Commune ;

collège Jacques Monod – 27 boulevard Frédéric Chaplet :

- cession par la Commune de Laval et l'État, copropriétaires, au profit du Conseil départemental, des parcelles cadastrées section CN 185p, 348 et 349p, d'une superficie totale de 1ha 67a 85ca ;
étant précisé que le bâtiment (partie de parcelle 349) récemment libéré par le service formation du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) va rester propriété de la Commune de Laval, qui sera appelée à participer aux frais de séparation des réseaux (branchement d'eau, comptage général électrique du site et tableau général basse tension TGBT) dont le reste du collège dépend depuis sa construction ;

- ↳ a, en vertu de l'article L.1311-13 du *Code général des collectivités territoriales*, autorisé la première Vice-présidente à signer, au nom du Conseil départemental, lesdits actes administratifs ainsi que tous les documents liés à ces transferts de propriété.

- Adopté à l'unanimité -

14 - TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DU COLLÈGE LE GRAND CHAMP À GREZ-EN-BOUÈRE

La Commission permanente :

- ↳ a, dans le cadre de la procédure de transfert de propriété des biens immobiliers des collèges, au sens de l'article L213-3 du *Code de l'éducation*, approuvé les termes des actes administratifs qui lui ont été présentés relatifs au transfert de droit du collège *Le Grand Champ* de Grez-en-Bouère :

- cession gratuite par le Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) du collège, au profit du Conseil départemental, de tous les terrains dudit établissement, soit les parcelles cadastrées section AB n^{os} 89 et 76 et A 317, d'une superficie totale de 2ha 24a 15ca ;

étant précisé que, pour la parcelle AB 76c (terrain en herbe utilisé par les professeurs d'éducation physique et sportive pour des enseignements de course de fond ou de lancer de javelot), le Département procédera à la clôture du terrain sur la façade publique pour éviter toute intrusion, à son nivellement et son ensemencement en prairie ;

- cession par le Conseil départemental, au profit de la Commune de Grez-en-Bouère, des terrains situés hors emprise foncière du collège ;

↳ a, en vertu de l'article L.1311-13 du *Code général des collectivités territoriales*, autorisé la première Vice-présidente à signer, au nom du Conseil départemental, lesdits actes administratifs ainsi que tous les documents liés à ce transfert de propriété.

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 04 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

15 - AIDES AUX ÉTUDIANTS AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018/2019

La Commission permanente a statué comme suit sur les demandes d'aide présentées par les étudiants mentionnés ci-après, au titre de l'année universitaire 2018/2019 :

I – AIDE DÉPARTEMENTALE À LA MOBILITÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS

Bénéficiaire	Décision
Agathe HELSENS	Attribution à chacun d'une aide de 600 €
Caroline DALIBARD	
Ingrid LEBLANC	
Simon MERIADEC	
Cyril PERRIER	Demande non retenue (déposée après la fin du séjour alors que les dispositions du règlement prévoit un dépôt au plus tard 2 mois avant)

II – ALLOCATION DÉPARTEMENTALE DE STAGE OU DE SÉJOUR D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Bénéficiaire	Décision
Valérian CHAPPELLIÈRE	Attribution à chacun d'une aide de 1 000 €
Camille DOUHET	
Théo LEFEUVRE	
Alexandre BOITTIN	Attribution à chacun d'une aide de 600 €
Pierre CHARTRIN	
Claire DUBOIS	
Juliette GASTÉ	
Adrien MARÉCHAL	
Maiwenn PAILLARD	
Hubert POIRIER	

Bénéficiaire	Décision
Pierre BRILHAULT	Demandes non retenues (dépassement du plafond de ressources des parents)
Floriane LECOQ	
Léonore VIOT	Demande non retenue (déposée après la fin du séjour alors que les dispositions du règlement prévoit un dépôt au plus tard 2 mois avant)

- Chapitre 65 – nature 6513 – fonction 23 – lignes de crédit 831 et 833 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 3

ENFANCE, FAMILLE ET INSERTION

PROGRAMME 03 : INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

16 - AJUSTEMENT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU FONDS D'AIDE AUX JEUNES

La Commission permanente a approuvé les adaptations du règlement intérieur du fonds d'aide aux jeunes (FAJ) qui lui ont été proposées afin de mieux répondre aux situations rencontrées sur le territoire mayennais.

Les modifications apportées concernent les deux articles suivants :

article 9-1 sur les instructeurs

- élargissement de l'instruction aux assistants sociaux des centres hospitaliers de Laval, Mayenne et Château-Gontier-sur-Mayenne pour leur permettre, le cas échéant, de pouvoir solliciter le FAJ pour des jeunes relevant de leur structure et engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

article 12-4 sur l'articulation avec le dispositif de la garantie jeunes

- remplacement du texte qui fait référence aux conditions exigées pour bénéficier d'aides du FAJ par le suivant :
« *Lorsqu'un jeune intègre le dispositif de la garantie jeunes, il peut prétendre à une aide du FAJ au titre de la subsistance ou au titre des frais d'insertion ou de la mobilité et ce dans l'attente du premier versement de l'allocation garantie jeunes* ».

- Adopté à l'unanimité -

17 - COMMISSION D'ATTRIBUTION DES AIDES LIÉES À LA MOBILITÉ - RAPPROCHEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La Commission permanente a approuvé les modifications suivantes d'évolution du règlement de la commission d'attribution des aides financières liées à la mobilité, afin d'intégrer les dossiers présentés devant la CAFI, instance d'attribution d'aides financières de la Caisse d'allocations familiales (CAF), et permettre ainsi à l'ensemble des demandes liées à la mobilité d'être traitées par la commission « mobilité » du Département :

- Création d'un règlement unique où figure les conditions d'intervention de chaque financeur ;
- Modification du montant d'éligibilité en référence au quotient familial du demandeur.

- Adopté à l'unanimité -

18 - CONVENTIONNEMENT AVEC L'ASSOCIATION NATIONALE POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION EN AGRICULTURE (ANEFA)

La Commission permanente :

- ✚ a approuvé les termes de la convention qui lui a été présentée, définissant les modalités de partenariat entre le Conseil départemental et l'Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture (Anefa), association favorisant l'accès et le retour à l'emploi de demandeurs d'emplois vers les filières agricoles qui recrutent par la mise en place d'un parcours opérationnel incluant la découverte des métiers, la formation et l'accompagnement vers et dans l'emploi. Cette convention prévoit notamment l'attribution d'une subvention de 10 500 € à l'Anefa53 pour son action sur l'ensemble du département en 2019 ;
- ✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer cette convention ainsi que tous les documents relatifs à l'application de cette délibération.

- Chapitre 017 – nature 564 – fonction 6568 – ligne de crédit 9438 -

- Adopté à l'unanimité -

19 - CONVENTIONNEMENT AVEC LES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

La Commission permanente :

- ✚ a approuvé les termes des conventions triennales (2019-2021) qui lui ont été présentées, formalisant le partenariat entre le Département et les quatorze structures d'insertion par l'activité économique porteuse d'un atelier ou chantier d'insertion (ACI), et précisant notamment les modalités de la subvention départementale ;
- ✚ a arrêté comme suit le montant prévisionnel des aides au fonctionnement des ACI pour l'année 2019 :

- Génie :	53 050 €
- Légumerie 53 :	46 900 €
- Vert avenir (Communauté de communes des Coëvrons) :	26 905 €
- Jardins du cœur (association Les restaurants du cœur) :	26 800 €
- Établissement de travail et d'insertion à Copainville (ETIC) :	78 875 €
- Alternatri :	53 890 €
- Altercité :	55 000 €
- Entr'aide services :	29 890 €
- Valoren :	53 863 €
- Club d'étude et de protection des animaux et de la nature (Cepan) :	34 300 €
- Études et chantiers :	126 575 €
- Petites mains et Cie (association Partage) :	21 625 €
- Petits plats et Cie (Association de développement d'activités sociales et solidaires – ADASS)	20 836 €
- Aide accueil amitié (AAA) bois debout :	66 580 €
- ✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer lesdites conventions de subvention avec les quatorze associations porteuses d'ACI, ainsi que tous les documents relatifs à l'application de cette délibération.

- Chapitre 017 – nature 6568 – fonction 564 – ligne de crédit 9433 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 4

ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉS

PROGRAMME 02 : DÉCHETS ET ÉNERGIE

20 - AIDE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE - CHAUDIÈRE À BOIS ÉNERGIE - MAYENNE COMMUNAUTÉ

La Commission permanente a attribué la subvention suivante au titre du dispositif départemental d'accompagnement des collectivités locales dans leurs investissements touchant à la production d'énergie par le bois déchiqueté ou granulés (aide au taux de 10 % plafonnée à 20 000 €, avec majoration de 20 % pour les communes de 500 habitants et moins) :

Bénéficiaire	Objet	Dépense éligible HT	Subvention allouée
Mayenne communauté	Remplacement d'une chaudière à fioul par une chaudière à granulés de bois à la maison de services au public (MSAP) de Lassay-les-Châteaux	23 550 €	2 355 €

- Chapitre 204 – nature 204142 – fonction 738 – ligne de crédit 9255 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 03 : MILIEUX ET PAYSAGES

21 - ESPACE NATUREL SENSIBLE "PRAIRIE ET BOISEMENT HUMIDES DES BIZEULS" - VILLE D'ERNÉE - CONVENTION DE PARTENARIAT 2019-2021

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention qui lui a été présentée, ayant pour objet de définir les conditions du partenariat entre le Département, au titre de la politique d'aide à la valorisation des espaces naturels sensibles (ENS), et la Ville d'Ernée, bénéficiaire et gestionnaire de l'ENS « prairie et boisement humides des Bizeuls », visant la valorisation durable du site.

- Adopté à l'unanimité -

22 - ASSOCIATION DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER - PARTENARIAT - ACQUISITION D'UN SIMULATEUR DE TIR

La Commission permanente a attribué une subvention de 5 000 € à l'Association départementale des chasseurs de grand gibier pour l'acquisition d'un simulateur de tir développé afin d'améliorer la sécurité en action de chasse.

- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 738 – ligne de crédit 1199 -

- Adopté à l'unanimité -

23 - AIDE À LA RESTAURATION DES COURS D'EAU

La Commission permanente a, au titre du dispositif départemental d'aide à la restauration et à l'entretien des cours d'eau, attribué les subventions suivantes aux structures ci-après pour la réalisation de travaux s'inscrivant dans les contrats territoriaux milieux aquatiques (CTMA) :

Bénéficiaire	Nature des travaux	Dépense éligible	Montant de l'aide (au taux de 20 %)
Communauté de communes de l'Ernée	Étude de l'aménagement de l'ouvrage de l'usine de production d'eau potable d'Ernée afin de maintenir la retenue nécessaire à l'alimentation en eau tout en permettant le franchissement piscicole et sédimentaire	10 280 € HT	2 056 €
Syndicat de bassin de l'Oudon	5 ^e tranche de travaux sur le bassin versant de l'Oudon nord (restauration de la végétation et entretien des berges, restauration physique du lit mineur, effacement de petits ouvrages, gestion de plantes invasives) et réalisation de suivis hydro-biologiques, faune-flore et de sondages géotechniques préalables aux travaux afin d'améliorer de la connaissance du bassin	166 222 € HT + 82 000 € TTC	49 644 €
Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDPPMA)	Restauration de la fonctionnalité de frayères sur 2 sites à Craon au bord de la rivière de l'Oudon : Petit Chouaigne et parc du château (défrichage et curage de ces annexes hydrauliques)	49 888,96 € TTC	9 978 €

- Chapitre 204 – nature 204142 – fonction 738 – ligne de crédit 936 -

- Adopté à l'unanimité -

24 - PLANTATION D'ARBRES ET ARBUSTES - APPEL À PROJETS 2019

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes (calculées au taux de 50 % et plafonnées à 2 000 €) dans le cadre de l'appel à projets pour la plantation d'arbres et d'arbustes :

Bénéficiaire	Désignation des travaux	Dépense éligible	Subvention allouée
Catherine BESSIN	Plantation d'une bande boisée et d'un petit verger haute tige (339 plants)	2 312,71 €	1 156 €
Commune du Val-du-Maine	Aménagements paysagers à caractère champêtre (extension du groupe scolaire) (161 plants)	5 314,59 €	1 610 €
GAEC SEVIN	Plantation d'une haie bocagère sur une parcelle agricole (306 plants)	3 448,02 €	1 724 €
GAEC TESTIER	Plantation de 220 végétaux champêtres en bosquet, 75 arbustes florifères et 6 arbres fruitiers	4 031,00 €	2 000 €
Dominique LAUREAU	Plantation de 750 charmilles	6 060,18 €	2 000 €
Communauté de communes du Mont des Avaloirs	Plantation d'une grande diversité d'essences fruitières sur un terrain de 2,1 ha (176 plants)	2 338,80 €	1 169 €
Brice MARSOLLIER Les Serres renazéennes	Remplacement de haies (309 plants)	3 634,98 €	1 817 €
Michèle MORALÉE	Plantation d'une haie champêtre diversifiée dans un verger (71 plants)	1 371,07 €	686 €
Commune de Changé	Plantations d'arbres et arbustes dans le parc environnemental (nouvelle aire de camping-cars) (1 500 plants)	13 710,00 €	2 000 €

Bénéficiaire	Désignation des travaux	Dépense éligible	Subvention allouée
Fédération départementale des chasseurs de la Mayenne	Plantation de bosquet nourricier et biodiversité : 680 plants	3 541,00 €	1 771 €
Paul WELLS	Projet de ré-ensauvagement sur 4,8 ha de terres agricoles (4 000 plants)	5 726,90 €	2 000 €
TOTAL		51 489,25 €	17 931 €

- Chapitre 204 – nature 204141 – fonction 738 – ligne de crédit 19838-

- Chapitre 204 – nature 20422 – fonction 738 – ligne de crédit 17529 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 5 AUTONOMIE ET SANTÉ DE PROXIMITÉ

PROGRAMME 01 : AUTONOMIE

25 - RÈGLEMENT RELATIF AU TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

La Commission permanente a adopté le nouveau règlement du transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap qui lui a été présenté.

- Adopté à l'unanimité -

26 - APPELS À PROJETS ET FORFAIT AUTONOMIE DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS

La Commission permanente :

☞ a approuvé le financement des projets suivants, présentés dans le cadre des appels à projets lancés du 15 mars au 10 mai 2019, et validés par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie :

Bénéficiaire	Objet	Subvention allouée
Actions collectives de prévention		
Association « La Corne d'abondance des Coëvrons »	Lutter contre les risques de pertes d'équilibre et en favoriser son maintien ; lutter contre l'isolement (ateliers de gymnastiques à Évron, Montsûrs, Sainte-Suzanne et Bais ; capacité d'accueil de 105 seniors)	28 000 €
	Préserver la santé avec une bonne hygiène de vie et une alimentation équilibrée (2 cycles de 15 séances hebdomadaires hors vacances scolaires pour 30 participants) Améliorer le sommeil, réduire le stress (2 séances hebdomadaires hors vacances scolaires pour 30 participants)	6 600 €

Bénéficiaire	Objet	Subvention allouée
Ville de Laval	Informers les seniors sur les risques liés à l'internet, les messages frauduleux, le démarchage à domicile (2 séances d'une 1/2 journée ; 50 personnes à chaque séance)	300 €
	Être bien dans sa tête à la retraite (4 séances de 2 heures ; environ 80 bénéficiaires)	1 800 €
	Lutter contre le stress ; avoir un meilleur sommeil (2 1/2 journées ; au maximum 40 personnes)	300 €
	Permettre aux seniors de connaître leurs droits, se préparer sa succession, être informé sur les nouvelles modalités de succession (2 1/2 journées ; 40 à 50 personnes)	300 €
Association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires (ASEPT)	Apporter des conseils concrets en termes de prévention santé ; aborder la relation aidant-aidés ; communiquer sur les différentes actions de prévention de la perte d'autonomie (40 participants par séance, de 14h à 17h, soit 160 personnes)	10 000 €
	Promouvoir la santé par l'alimentation ; lien social (10 cycles d'ateliers nutrition par an, de 1h30 à 2h)	5 500 €
	Informers sur les clés du bien vieillir ; favoriser la création du lien social (10 cycles de 6 ateliers vitalité par an)	5 500 €
	Développer sa mémoire ; reprendre confiance en soi, s'enrichir (10 cycles d'ateliers PEPS Eurêka par an, de 2h30)	5 500 €
Retraite sportive meslinoise	Retarder la perte d'autonomie dans la pratique d'une activité ; créer du lien social (séance d'1h à 1h30 chaque semaine toute l'année sauf pendant les périodes scolaires ; 10 à 15 participants)	2 500 €
Aid'a dom	Favoriser le lien social et lutter contre l'isolement (4 séances chaque semaine du lundi au jeudi, l'après-midi de 14h à 17h)	70 000 €
Centre communal d'action sociale (CCAS) de Mayenne	Rétablir l'estime de soi et la dignité ; favoriser l'échange (2 séances par mois de 1h30 ; 12 participants au maximum)	6 223 €
	Prévenir les chutes (2 séances consécutives d'une heure chaque semaine ; ouvert à 15 personnes au maximum)	7 194 €
Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du pays de Meslay-Grez	Promouvoir le bénévolat auprès des nouveaux retraités comme un moyen pour bien vieillir ; faciliter le maintien du lien social à la retraite et lutter contre l'isolement (organisation de réunions collectives ; sollicitation de toutes les associations du territoire pour intervenir auprès de leurs membres ; construire un outil métier pour rapprocher les besoins des associations et les aspirations des futurs bénévoles)	7 200 €
CIAS du pays de Craon	Offrir aux seniors et aux aidants un ensemble de services d'informations et de conseils ; défendre le maintien à domicile et le bien-être des seniors ; favoriser le lien social ; promouvoir des activités physiques et ludiques, de santé et du bien-être ➤ Salon composé de différents espaces avec un accès libre : stands sur différentes thématiques (aménagement du domicile, l'accès aux droits, mobilité, MDA, audition et vue, la succession, diététicienne, la médecine douce, les activités proposées pour les seniors sur le territoire, matériel médical... ➤ Ateliers permettant de s'initier à des pratiques sportives, à l'informatique...	9 000 €
	Permettre l'autonomie des personnes pour leurs démarches administratives en ligne ; partager et échanger des savoir-faire ; favoriser le lien social (ateliers de 2h, différents suivant le niveau des participants)	7 900 €

Bénéficiaire	Objet	Subvention allouée
CIAS du pays de Craon	Proposer des actions de prévention ; éviter l'isolement et préserver l'autonomie ; maintenir et développer la fonctionnalité articulaire et musculaire ; améliorer l'équilibre statique et dynamique (19 séances par an à Craon, Saint-Aignan-sur-Roë et une autre commune ; 15 participants pour chaque site)	1 155 €
Club de l'El'han	Améliorer l'équilibre (programme de 12 séances d'1h30 ; 10 à 18 personnes par programme)	3 000 €
Comité départemental d'éducation physique et de gymnastique volontaire de la Mayenne (Codep EPGV 53)	Préserver l'autonomie de la personne le plus longtemps possible (atelier de 12 séances d'1h d'activités et 30mn d'échanges ; 15 personnes GIR 5/6 par atelier)	5 500 €
CCAS de Laval	Prévenir la dénutrition (ateliers pour 20 personnes dont 15 GIR 5 et 6 et 6 GIR 1 à 4)	5 400 €
	Préserver les capacités physiques et l'autonomie ; lutter contre l'isolement ; soutenir les aidants et prévenir l'épuisement ; encourager l'estime de soi (swin golf, sortie collective conviviale, danse country, chorale, activité aquatique, tiao chi chuan...)	14 800 €
	Prévenir les effets du vieillissement et améliorer la qualité de vie à domicile ; favoriser le maintien des capacités physiques, l'équilibre et l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne (cycle de 20 ateliers hebdomadaires ; groupe de 15 personnes âgées)	7 600 €
Aide à domicile en milieu rural (ADMR)	Favoriser l'accès au numérique des seniors (7 sessions de trois ateliers)	10 953 €
Inser'conduite	Permettre aux seniors en difficulté de rester autonome ; sensibiliser les seniors aux dangers et risques de la route (groupe de 6 personnes par ateliers et un module pratique de conduite par groupe de trois personnes)	12 900 €
Institut régional d'éducation et de promotion de la santé (Ireps 53)	Renforcer une image positive de soi ; développer les compétences personnelles et relationnelles (atelier « mes émotions et moi » et « la vie en rose » pour des groupes de 6 à 12 personnes ; 8 rencontres)	9 847 €
Association jardin fleuri	Maintenir le lien social ; lutter contre l'isolement (ateliers de 15 personnes de 60 ans et plus : repas, chant musicothérapie ; sortie cinéma ; tricot ; sorties randonnées ; sport adapté)	2 500 €
Reso'ap (réseau social d'aide à la personne)	Prévention des risques de rupture du lien social et de renoncement aux soins (organisation de moments de convivialité entre bénévoles et bénéficiaires)	12 703 €
Résidence Domitys Clos Saint-Martin	Améliorer la qualité de vie et de bien-être du participant ; rompre l'isolement (ateliers composés de seniors vivant à domicile et de résidents de la résidence Domitys ; une fois par semaine ; 10 participants par atelier)	4 000 €
UC- Institut inter-régional pour la santé (Irsa)	Préserver la santé, le maintien de l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées (3 thématiques : stress et santé, les clefs d'un bon sommeil, mémoire ; conférence d'une heure suivie de deux ateliers successifs de 45mn)	2 500 €

Bénéficiaire	Objet	Subvention allouée
Centre d'informations et de conseils sur les aides techniques (Cicat)	Informers les personnes âgées encore autonomes ou en perte d'autonomie sur l'adaptation du logement et les différentes aides techniques et les matériels permettant la compensation de la situation de handicap (organisation d'ateliers gratuits, sous forme d'un "café convivial")	9 972 €
À la croisée	Faire du numérique un levier d'autonomisation et d'insertion pour les seniors ; acquérir un langage numérique minimum ; favoriser l'établissement d'un réseau d'acteurs de terrain numérique ; créer du lien social [3 types d'ateliers : apprentissage numérique (groupe de 10 séances de 2h tous les 15 jours, pour 8 personnes au maximum), temps de découverte et accompagnement (2h), créneaux d'utilisation en libre-service]	5 600 €
Dispositif départemental pour l'acquisition des aides techniques et l'adaptation du logement (axe 1)		
Centre d'expertise national des technologies de l'information et de la communication pour l'autonomie (Centich)	Permettre l'acquisition d'aides techniques et l'adaptation du logement des personnes âgées de 60 ans et plus (accompagnement individuel des personnes âgées)	197 236,49 €

↳ a pris acte que la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a attribué à la Mayenne, pour l'année 2019, une enveloppe permettant le versement à chaque résidence autonomie d'un forfait de 335,029 € par place autorisée, soit une répartition comme suit :

Structure	Nombre de places autorisées	Montant forfaitaire alloué
MARPA Le Clos d'Aline - Saint-Ouën-des-Toits	22	7 370,63 €
Résidence autonomie - Renazé	44	14 741, 27 €
MARPA - Châtillon-sur-Colmont	21	7 035, 60 €
Résidence autonomie Le Mottais - Quelaines-Saint-Gault	37	12 396, 07 €
Résidence autonomie - Mayenne	50	16 751, 45 €
Résidence autonomie hôpital local - Évron	60	20 101, 74 €
Résidence autonomie - Ernée	40	13 401, 16 €
Résidence autonomie - La Croixille	26	8 710, 75 €
Résidence autonomie - Bonchamp-lès-Laval	38	12 731, 10 €
Résidence autonomie René de Branche - Chailland	24	8 040, 69 €
Résidence autonomie Les Hortensias - Le Horps	29	9 715, 84 €
MARPA - Ballée	20	6 700, 58 €
Total	411	137 696,98 €

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les conventions à intervenir dans ce cadre.

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : SANTÉ DE PROXIMITÉ

27 - AIDES AUX ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE ANNÉE EN SANTÉ ET AIDE AUX INTERNES EN STAGE

La Commission permanente a approuvé le principe du versement aux bénéficiaires mentionnés ci-après :

↳ de l'indemnité annuelle forfaitaire de 2 000 € en faveur d'étudiants débutant une première année en santé à l'université d'Angers à la rentrée 2019 (intégrant ceux qui suivront les cours à l'antenne universitaire de Laval) :

Bénéficiaire	Montant de l'indemnité départementale
Justine BAUDRON Louise GAROT Arthur HAUTBOIS Isaline JOUAULT Maëva LEBOIS Mathilde MALLE Quentin MARTIN Léa ROCTON Léa RONCIN Clément FORET Camille BOUTELOUP Camille DESLANDES	2 000 € chacun

soit 24 000 € alloués ce jour, dont 12 000 € au titre du premier acompte.

↳ de l'indemnité départementale de 300 € par mois (pendant 6 mois au plus) au bénéfice des étudiants en médecine et en odontologie effectuant leur stage chez des praticiens libéraux mayennais ou au sein du service de protection maternelle et infantile (PMI), ou des internes en stage hospitalier :

Bénéficiaire	Montant de l'indemnité départementale
<u>Médecins en formation</u> Camille PÉRAULT Sophie ASSAD Claire AUFFRET Julie BOLLEN Arthur BONNEAU Grégoire CABOT Marie CHABROUD Marie-Blanche CHOTARD Romain CLISSON Marie CONTE Sarah CORNÉE Solène COUSIN Maxime COUTREL Alice DE PELLEGARS-MALHORTIE	1 800 € chacun

Bénéficiaire	Montant de l'indemnité départementale
<u>Médecins en formation</u>	
Cyrille DE SÉVERAC	
Amandine DELANNOY	
Thomas DESNOT	
Xavier DU CREST	
Lucie FENEAU	
Pauline FICOT	
Adrien FRANCO	
Marine FRITSCH	
Claire GASNIER	
Matthieu GOLVAN	
Benjamin GRIPAY	
Virginie HERVO	
Marine HERY	
Sandra LEMARCHAND	
Yann MALESPINE	
Thibaut MANIFACIER	
Agathe MARTIN	
Alexandre MAUNY	
Anysia MERIEAU-CORDIN	
Cindy NG WING SANG	1 800 € chacun
Bintou OUATTARA	
Alexandre PHILIPPEAU	
Alix PICARD	
Anne PICCO	
Marion PINAULT	
Gaël PLANCHENAULT	
Guillaume PLUBEAU	
Camille POUCHIN	
Inès ROBINEAU	
Mikael SAHIN	
Aldric SIMON	
Géraud SURCHAMP	
Mary THOMAS	
Isaure TORTERÜE DE SAZILLY	
Maxime TRESSON	
Lisa VAUCHE	
Chloé VIGUIER	
Marion WARDEGA	

soit 93 600 € alloué ce jour, dont 46 800 € au titre du premier acompte.

- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 74 – ligne de crédit 19776 -

- Chapitre 65 – nature 6513 – fonction 74 – ligne de crédit 8153 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 6 ROUTES, TRÈS HAUT DÉBIT, HABITAT

PROGRAMME 01 : ROUTES

28 - RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE RELATIVES À LA CIRCULATION ROUTIÈRE

La Commission permanente a affecté les crédits suivants au titre de la répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière, suite à l'appel à projets 2019, étant précisé que le taux de subvention a été minoré à 19,5 % pour les 23 projets éligibles bénéficiant d'une aide au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR - voirie) :

N°	Commune	Opération	lieu	Montant total HT des travaux	Montant HT des travaux éligibles	Montant HT plafonné	Taux	Montant de la subvention
1	Évron	Requalification urbaine et paysagère en agglomération de Châtres-la-Forêt	RD 20	825 700,00 €	657 320,00 €	40 000,00 €	19,5 %	7 800,00 €
2	Beaumont-Pied-de-Boeuf	Aménagement de la traversée d'agglomération	RD 573	271 750,00 €	185 150,00 €	40 000,00 €	19,5 %	7 800,00 €
3	Coudray	Aménagement de la traversée d'agglomération	RD 22 et RD 148	215 100,00 €	143 087,00 €	40 000,00 €	19,5 %	7 800,00 €
4	Beaulieu-sur-Oudon	Aménagement de la traversée d'agglomération	RD 242	717 000,00 €	528 550,00 €	40 000,00 €	25 %	10 000,00 €
5	Sainte-Gemmes-le-Robert	Création d'une allée piétonne	RD 20	10 335,20 €	10 335,20 €	10 335,20 €	25 %	2 583,80 €
6	Saint-Mars-sur-la-Futaie	Aménagement urbain	rue de la Joie	11 420,50 €	111 420,50 €	40 000,00 €	25 %	10 000,00 €
7	La Chapelle-Craonnaise	Création d'un cheminement doux	RD 602	21 630,60 €	21 630,60 €	21 630,60 €	19,5 %	4 217,97 €
8	Saint-Mars-du-Désert	Création d'un parking et d'une aire de covoiturage	RD 205	21 590,75 €	21 590,75 €	21 590,75 €	25 %	5 397,69 €
9	Montaudin	Aménagement d'une aire piétonne	RD 528	32 840,00 €	32 840,00 €	32 840,00 €	25 %	8 210,00 €
10	Lassay-les-Châteaux	Réaménagement de la rue de Couterne	rue de Couterne (VC, ex RD 34)	170 454,90 €	159 644,90 €	40 000,00 €	19,5 %	7 800,00 €
11	Saint-Berthevin-la-Tannière	Aménagement de la traversée de La Tannière	RD 33	263 255,43 €	205 336,09 €	40 000,00 €	25 %	10 000,00 €
12	Athée	Aménagement de l'entrée de bourg et de l'allée principale du cimetière	RD 286 et VC 1	41 579,25 €	15 945,00 €	15 945,00 €	19,5 %	3 109,28 €
13	Saint-Martin-du-Limet	Création d'un parking et d'un cheminement piéton	RD 150	14 745,08 €	14 745,08 €	14 745,08 €	19,5 %	2 875,29 €
14	Saint-Denis-du-Maine	Aménagement de sécurité de la rue de Paradis	rue de Paradis	96 164,25 €	88 575,00 €	40 000,00 €	19,5 %	7 800,00 €
15	Chemazé	Réaménagement et revitalisation du centre-bourg	centre-bourg	514 869,00 €	484 869,00 €	40 000,00 €	19,5 %	7 800,00 €
16	Courcité	Aménagement et sécurisation de la circulation et du stationnement de la rue du stade	RD 13	32 691,00 €	32 691,00 €	32 691,00 €	19,5 %	6 374,75 €
17	Montenay	Sécurisation de l'entrée nord de l'agglomération, rue des Ormeaux	RD 247	7 800,00 €	6 750,00 €	6 750,00 €	19,5 %	1 316,25 €

N°	Commune	Opération	lieu	Montant total HT des travaux	Montant HT des travaux éligibles	Montant HT plafonné	Taux	Montant de la subvention
18	Saint-Georges-Buttavent	Sécurisation de la traversée de Fontaine-Daniel et de son entrée d'agglomération	RD 104	20 800,00 €	20 800,00 €	20 800,00 €	25 %	5 200,00 €
19	Villaines-la-Juhel	Aménagement des rues et des abords du centre aquatique	rue du Maine et rue Pasteur	52 205,40 €	52 205,40 €	40 000,00 €	25 %	10 000,00 €
20	Bouchamps-lès-Craon	Réaménagement de la voirie et création d'un cheminement doux	RD 228 et 230, VC	97 650,00 €	86 482,20 €	40 000,00 €	19,5 %	7 800,00 €
21	Cossé-le-Vivien	Sécurisation de la route de Loiron et de la rue de la Libération	RD 120 et 124	537 065,78 €	318 505,78 €	40 000,00 €	25 %	10 000,00 €
22	Thorigné-en-Charnie	Acquisition d'un radar pédagogique	agglomération	2 669,14 €	2 669,14 €	2 669,14 €	25 %	667,29 €
23	Soulgé-sur-Ouette	Aménagement de la rue de Laval	RD 57	681 000,00 €	601 500,00 €	40 000,00 €	19,5 %	7 800,00 €
24	Ballots	Aménagement de la route de Craon et de la place du commerce	RD 25	449 100,00 €	278 700,00 €	40 000,00 €	19,5 %	7 800,00 €
25	L'huissierie	Aménagement du chemin de la Pignerie	VC	41 781,00 €	41 781,00 €	40 000,00 €	25 %	10 000,00 €
26	Denazé	Aménagement de la circulation piétonne	centre-bourg	97 786,00 €	83 986,00 €	40 000,00 €	19,5 %	7 800,00 €
27	Oisseau	Aménagement de sécurité des piétons routes de Normandie et de Bretagne	RD 138	22 396,87 €	10 243,05 €	10 243,05 €	25 %	2 560,76 €
28	Sacé	Remplacement et agrandissement d'un abri-bus	VC 2	7 373,78 €	7 373,78 €	7 373,78 €	25 %	1 843,45 €
29	Ahuillé	Aménagement des rues Georges Landais et Jean-Baptiste Robin	RD 545 et 251	373 300,00 €	151 877,00 €	40 000,00 €	19,5 %	7 800,00 €
30	Bourgon	Aménagement de sécurité de l'école rue d'Anjou	RD 106	24 320,00 €	24 320,00 €	24 320,00 €	25 %	6 080,00 €
31	Saint-Berthevin	Requalification de la rue du Haut Bourg	centre-bourg	306 736,32 €	241 307,22 €	40 000,00 €	25 %	10 000,00 €
32	Saint-Brice	Sécurisation de la rue de la Briqueterie	RD 212	156 226,50 €	62 626,50 €	40 000,00 €	25 %	10 000,00 €
33	Quelaines-Saint-Gault	Aménagement d'un trottoir route d'Origné	RD 613	50 420,00 €	50 420,00 €	40 000,00 €	25 %	10 000,00 €
34	Soucé	Acquisition de deux radars pédagogiques pour une installation rue de Bretagne aux entrées d'agglomération	RD 201	5 294,00 €	5 294,00 €	5 294,00 €	25 %	1 323,50 €
35	La Bigottière	Revitalisation du centre-bourg, place de l'église	centre-bourg	415 425,00 €	249 500,00 €	40 000,00 €	19,5 %	7 800,00 €
36	Andouillé	Sécurisation des cheminements piétons et scolaires	RD 131, 104 et 101	52 500,00 €	52 500,00 €	40 000,00 €	19,5 %	7 800,00 €
37	Le Ribay	Sécurisation de l'accès à l'école publique	RD 147	18 374,00 €	18 374,00 €	18 374,00 €	19,5 %	3 582,93 €
38	Saint-Charles-la-Forêt	Aménagement d'un chemin piétonnier entre la salle de loisirs et la piscine	VC 3	2 980,87 €	2 980,87 €	2 980,87 €	25 %	745,22 €
39	La Roche-Neuville	Aménagement de sécurité de la rue des vignes	rue des vignes	150 609,82 €	97 322,82 €	40 000,00 €	25 %	10 000,00 €
40	Ernée	Aménagement de sécurité de la rue Louis Blériot	centre-bourg	170 000,00 €	170 000,00 €	40 000,00 €	19,5 %	7 800,00 €
41	Brecé	Aménagement d'une voie cyclable et piétonne	RD 5	73 807,00 €	70 307,00 €	40 000,00 €	25 %	10 000,00 €
42	La Bazouge-des-Alleux	Sécurisation de la voirie rue Michel Chaudet	RD 520	38 848,50 €	38 848,50 €	38 848,50 €	19,5 %	7 575,46 €
43	Chailland	Sécurisation et accessibilité extérieure de l'école	RD 165	68 075,00 €	7 600,00 €	7 600,00 €	19,5 %	1 482,00 €
44	La Chapelle-au-Riboul	Aménagement de la rue de la mairie	RD 129	129 650,00 €	129 650,00 €	40 000,00 €	19,5 %	7 800,00 €

- Adopté à l'unanimité -

29 - ACTIONS D'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE - PARTICIPATION AU PLAN DÉPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (PDASR) - PROGRAMME 2019

La Commission permanente :

- ✚ a attribué les subventions suivantes et autorisé le Président du Conseil départemental à signer les conventions correspondantes :
- ✓ 14 000 € au Comité départemental de la prévention routière pour les actions de formation, de sensibilisation ou de remise à niveau conduites dans les établissements scolaires ou en faveur des conducteurs, notamment des seniors ;
 - ✓ 2 830 € à l'association Le Nymphéa habitat jeunes services pour la réalisation d'actions de prévention des conduites ;
- ✚ a statué favorablement sur la poursuite des actions de prévention à l'attention des usagers motards, en partenariat avec la Fédération française des motards en colère (FFMC) :
- ✓ « Trajectoires 53 » (stage de sensibilisation à la sécurité routière et de perfectionnement à la conduite, avec sa propre moto, via un circuit pédagogique installé sur le site du quartier Ferrié à Laval, encadré par des formateurs de l'Association française de formation des motards) ;
 - ✓ « Motard d'un jour » (reconnaissance à moto par les aménageurs de voirie et d'infrastructures routières, encadrée par la Gendarmerie nationale des parcours routiers repérés par la FFMC pouvant présenter des dangers pour les motards) ;

- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 11 – ligne de crédit 19771 -

- Adopté à l'unanimité -

30 - CONVENTIONS RELATIVES AU VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS PAR LES COMMUNES DE MONTJEAN ET SAINT-DENIS-D'ANJOU AU DÉPARTEMENT

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les conventions qui lui ont été présentées relatives au versement d'un fonds de concours par les Communes de Montjean et Saint-Denis-d'Anjou au Département, dans le cadre des travaux suivants réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale :

Commune	RD	Objet	Montant de la participation de la Commune
Montjean	32/124	Aménagement d'un trottoir	60 000 € TTC
Saint-Denis-d'Anjou	615	Enrobé sur la voirie communale	15 000 € TTC

- Chapitre 13 – nature 1314 – fonction 621 – lignes de crédit 16357 et 20929 -

- Adopté à l'unanimité -

31 - CONTOURNEMENT NORD D'ERNÉE - CONVENTION TRANSACTIONNELLE

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer avec les entreprises Pigeon TPLA, STPO et Eurovia la convention de transaction qui lui a été présentée, ayant pour objet de mettre fin au différend opposant les parties signataires dans le cadre du marché de travaux relatifs au contournement routier nord d'Ernée.

- Chapitre 23 – nature 23151 – fonction 621 – ligne de crédit 16298 -

- Adopté à l'unanimité -

32 - RD771 - CONTOURNEMENT DE COSSÉ-LE-VIVIEN - BARREAU RD 4 - INDEMNITÉ D'ÉVICTION ET MUTATIONS FONCIÈRES

La Commission permanente :

↳ a, dans le cadre de l'opération de contournement routier nord de Cossé-le-Vivien, RD771/RD771 ouest et barreau RD771 nord/RD4, approuvé :

- le principe de versement d'une indemnité d'éviction de 840 € à M. Bernard BETTON, occupant de la parcelle cadastrée F n° 209, mise en réserve foncière par la SAFER Pays de la Loire pour le compte du Département ;

- les termes de la promesse d'achat et de la promesse de vente qui lui ont été présentées :

1/ Acquéreur : M. Bernard BETTON

Superficie à acquérir : 2 000 m² environ

Montant de la recette estimé à 1 000 €

2/ Acquéreur : M. et Mme Yves et Isabelle DUFRAISSE

Superficie à acquérir : 101 m² environ

Montant total de la dépense estimé à 2 866 € environ hors frais

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les actes à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 621 – ligne de crédit 16399 -

- Chapitre 011 – nature 62878 – fonction 621 – ligne de crédit 16395 -

- Chapitre 77 – nature 775 – fonction 621 – ligne de crédit 2273 -

- Adopté à l'unanimité -

33 - CONTOURNEMENT DE COSSÉ-LE-VIVIEN - AVENANT AUX MARCHÉS DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer, avec l'entreprise Eveha, les avenants n° 1 aux marchés n° 20190032 (lot 1) et n° 20190033 (lot 2) du 22 mars 2019, relatifs à la réalisation de fouilles archéologiques préventives dans le cadre du contournement routier de Cossé-le-Vivien. Ces avenants ont pour objet de modifier le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) concernant l'application des formules et index et d'ajouter des clauses complémentaires apportant plus de souplesse dans l'exécution du marché (clause de réexamen) et actualisant l'information relative à la protection des données.

- Chapitre 23 – nature 23151 – fonction 621 – ligne de crédit 11623 -

- Adopté à l'unanimité -

34 - AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE FOURNITURES, FABRICATION, TRANSPORT ET MISE EN ŒUVRE D'ENROBÉS BITUMINEUX À FROID POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES ROUTES DU DÉPARTEMENT

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer, avec l'entreprise SAS Eurovia Atlantique (lot 1) et l'entreprise Colas Centre Ouest (lots 2 et 3), les avenants n° 1 aux marchés n° 20180205 (lot 1 – ATDN), n° 20180206 (lot 2 – ATDC) et n° 20180207 (lot 3 – ATDS) du 4 décembre 2018, relatifs à la fourniture, la fabrication, le transport et la mise en œuvre d'enrobés bitumineux à froid pour travaux d'entretien sur les routes du Département. Ces avenants ont pour objet de modifier l'article 4 de l'acte d'engagement afin de prendre en compte le montant annuel en euros du détail estimatif de chaque lot comme montant maximum plutôt que le tonnage.

- Adopté à l'unanimité -

35 - AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE RENFORCEMENT DES STRUCTURES, RECTIFICATION DE TRACÉS, ÉLARGISSEMENT SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES, TRAVAUX DE VOIRIE (HORS TRAVAUX NEUFS) ET RÉSEAUX DIVERS SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE DU DÉPARTEMENT

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer, avec le groupement STPO Pigeon Loire Anjou (lot 1) et le groupement Eurovia Pigeon Loire Anjou (lots 2 et 3), les avenants n° 1 aux marchés n° 20150183 (lot 1 – ATDN), n° 20150184 (lot 2 – ATDC) et n° 20150185 (lot 3 – ATDS) du 24 juillet 2015, relatifs au renforcement de structures, à la rectification de tracés, à l'élargissement sur les routes départementales, aux travaux de voirie (hors travaux neufs) et aux réseaux divers sur les autres éléments du patrimoine du Département. Ces avenants ont pour objet de modifier l'article 1.1bis du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) afin de permettre l'exécution des bons de commande, émis avant le 24 juillet 2019, dans les 5 mois suivant l'échéance des actuels marchés, soit jusqu'au 24 décembre 2019.

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 7
JEUNESSE, SPORT, TOURISME, CULTURE ET
PATRIMOINE

PROGRAMME 01 : JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

36 - DÉPLACEMENT D'UNE DÉLÉGATION MAYENNAISE POUR LE PROJET DES 4 RÉGIONS POUR L'EUROPE ET DEMANDES DE SUBVENTION

La Commission permanente :

- ↳ a, concernant le déplacement de délégations mayennaises participant aux rencontres des « Quatre régions pour l'Europe » qui se dérouleront à Suceava en Roumanie du 5 au 8 août 2019 :
- ✓ statué favorablement sur l'attribution au District de football de la Mayenne d'une subvention plafonnée à 20 000 €, pour la prise en charge des frais de déplacement de la délégation sportive et culturelle composée de jeunes mayennais qui participeront, pour les uns, au tournoi de football, pour les autres, au projet culturel consacré à la musique de chambre, ainsi que de leurs encadrants ou accompagnateurs ;
 - ✓ autorisé le Président du Conseil départemental à procéder au règlement, sur le budget départemental, des dépenses liées aux déplacements et à la restauration pendant le voyage de la délégation officielle composée du président de la commission *jeunesse, sport, tourisme, culture et patrimoine*, de 4 conseillers départementaux et du chef du service Europe et territoires ;
 - ✓ approuvé les mandats spéciaux suivants dont sont chargés les conseillers départementaux, en vue de la prise en charge sur le budget départemental des frais de déplacement correspondants, ainsi que des frais supplémentaires en résultant, en application de l'article L.3123-19 du *Code général des collectivités territoriales* :

OBJET	PARTICIPANTS
Déplacement en Roumanie du 4 au 9 août 2019	- Gérard DUJARRIER - Valérie HAYER - Claude TARLEVÉ - Jean-Marc ALLAIN - Chantal GRANDIÈRE

↳ a attribué les subventions suivantes au titre des dispositifs départementaux ci-après :

Soutien aux actions de jeunesse et citoyenneté

Aide à la formation des cadres des centres de vacances et surveillants de baignade

Bénéficiaires	Subvention allouée
Marie EPRON	300 €
Baptiste GAULTIER	300 €
Chloé HUBERT	300 €
Mathéo LAURENT	300 €
Laure MONNIER	300 €
Eliott DELALANDE	200 €
Emmanuelle GAUTIER	Demande refusée (dépassement du plafond de ressources des parents)

Solidarité internationale

Association bénéficiaire	Projet	Budget prévisionnel	Décision
Aide et Solidarité au Burkina Fasso	Réalisation d'un réseau d'adduction d'eau potable et construction d'une latrine scolaire dans un centre de formation d'apprentis situé dans la commune de Gomponson au Burkina Faso	59 042 €	Attribution d'une aide de 3 000 € au titre de 2019 Avis de principe favorable à l'octroi d'une aide de 2 900 € en 2020 après transmission des résultats d'activité et comptables de fin d'exercice

- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 58 – ligne de crédit 19817 -
- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 048 – ligne de crédit 6905 -
- Chapitre 65 – nature 6513 – fonction 33 – ligne de crédit 917 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : SPORT

37 - RÉPARTITION DU FONDS D'AIDE AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS UTILISÉS PAR LES COLLÉGIENS - DEMANDE DE SUBVENTION DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES DE CRAON-MAYENNE

La Commission permanente a attribué les subventions ci-après au titre des dispositifs suivants :

Aides aux infrastructures sportives

Appels à projets 2019-2021 en faveur des équipements sportifs utilisés par les collégiens

Maître d'ouvrage	Commune d'implantation de l'équipement	Projet	Estimation du projet HT	Subvention allouée
Communauté de communes du mont des Avaloirs				
Communauté de communes du mont des Avaloirs	Villaines-la-Juhel	Couverture et rénovation des bassins de la piscine d'été	3 026 372 €	184 978 €
Communauté de communes du Bocage mayennais				
Commune d'Ambrières-les-Vallées	Ambrières-les-Vallées	Rénovation et sécurisation du stade pluridisciplinaire : réfection de la piste d'athlétisme et sécurisation du terrain de football	54 788 €	20 000 €
Commune de Gorrion	Gorrion	Rénovation complète de la piste d'athlétisme	29 767 €	20 000 €
Commune de Landivy	Landivy	Rénovation de la salle socio-culturelle (pratique des sports de combat - judo)	11 042 €	8 834 €
		Rénovation de la structure de la piste de course du stade Alphonse Gobé	1 458 €	1 166 €
Communauté de communes du Bocage mayennais	Ambrières-les-Vallées	Rénovation de la halle sportive	94 530 €	67 000 €
	Gorrion	Rénovation, sécurisation et accessibilité de la piscine	24 541 €	19 000 €
		Rénovation et extension du complexe sportif	628 000 €	94 371 €
Mayenne communauté				
Commune de Lassay-les-Châteaux	Lassay-les-Châteaux	Mise aux normes du terrain d'honneur de football et rénovation de la piste d'athlétisme	88 382 €	50 000 €
Commune de Mayenne	Mayenne	Rénovation du gymnase Robert Buron	131 771 €	105 416 €
		Rénovation de la salle de sport Jean Collet	149 800 €	119 840 €
		Rénovation du complexe Jules Ferry	28 965 €	23 172 €
		Rénovation de la salle Gambetta	149 800 €	42 842 €
Communauté de communes des Coëvrons				
Communauté de communes des Coëvrons	Bais	Rénovation de la salle des sports	342 000 €	127 763 €
	Montsûrs	Rénovation du sol sportif de la salle annexe du complexe sportif	70 000 €	20 000 €
	Évron	Travaux de couverture du bassin extérieur du jardin aquatique et isolation du bâtiment existant	2 266 050 €	200 000 €
Communauté de communes de l'Ernée				
Commune d'Ernée	Ernée	Réhabilitation du sol sportif du complexe sportif	100 000 €	26 437 €
		Extension du complexe sportif	1 965 800 €	200 000 €
Commune d'Andouillé	Andouillé	Mise aux normes de l'éclairage de la salle des sports	8 883 €	7 106 €
		Rénovation du parquet sportif de la salle des fêtes	15 669 €	12 435 €

Maître d'ouvrage	Commune d'implantation de l'équipement	Projet	Estimation du projet HT	Subvention allouée
Communauté de communes du pays de Château-Gontier				
Communauté de communes du pays de Château-Gontier	Château-Gontier-sur-Mayenne	Étude portant sur la restructuration du complexe sportif « parc des sports »	27 360 €	21 888 €
		Éclairage du terrain d'honneur (led) sur le site du Pavé	120 000 €	96 000 €
		Réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique au parc des sports (niveau 5), en lieu et place de 2 terrains d'entraînement	550 000 €	161 390 €
Communauté de communes du pays de Craon				
Commune de Cossé-le-vivien	Cossé-le-vivien	Programme global de modernisation et de mise aux normes de la plaine sportive de l'Oriette - rénovation et extension des vestiaires du stade, transformation d'un terrain en terrain synthétique, mise aux normes du stade d'athlétisme, rénovation d'un terrain de football	2 192 395 €	152 942 €
Commune de Renazé	Renazé	Réfection du sautoir en longueur et piste d'athlétisme	31 372 €	25 097 €
		Rénovation de l'éclairage et du système de chauffage à la salle omnisports	34 246 €	27 397 €
Commune de Craon	Craon	Complexe sportif rue Jean Bouin : amélioration des conditions d'accueil (éclairage, électricité, étanchéité) et mise en sécurité	99 679,91 €	59 013 €
		Salle de sport du Pin, route de Niaflès : amélioration des conditions d'accueil et mise en sécurité (éclairage, électricité)	11 160 €	7 260 €
		Salle omnisports, rue Pierre de Coubertin : amélioration des conditions d'accueil et mise en sécurité (éclairage, chaudière, électricité, etc.)	128 671,87 €	75 963 €
		Stade Maurice Courne, 37 rue du Poirier : réfection de la piste sablée	23 870,02 €	14 691 €
Communauté de communes du pays de Meslay-Grez				
Communauté de communes du pays de Meslay-Grez	Meslay-du-Maine	Réhabilitation et extension de la salle de tennis squash intercommunale - transformation en salle multisports	1 020 949 €	107 293 €
Commune de Meslay-du-Maine	Meslay-du-Maine	Rénovation d'une piste d'athlétisme au parc des sports et travaux annexes - agrandissement à 400m	603 569 €	64 751 €
Commune de Grez-en-Bouère	Grez-en-Bouère	Réhabilitation du parc des sports (réfection du sol et rénovation thermique de la salle de sport)	208 000 €	29 834 €

Maître d'ouvrage	Commune d'implantation de l'équipement	Projet	Estimation du projet HT	Subvention allouée
Laval agglomération - Loiron				
Laval agglomération	Laval	Travaux d'extension des vestiaires du stade d'athlétisme	204 305 €	67 485 €
		Réfection de la piste d'athlétisme et mise en place de l'arrosage sur la partie centrale	365 000 €	120 565 €
		Traitement acoustique du hall du bassin - piscine Saint-Nicolas	100 000 €	80 000 €
Commune de Laval	Laval	Gymnase René Le Coz - réfection de l'éclairage (leds) et du sol sportif	84 317 €	67 453 €
		Gymnase Jules Renard - réfection du sol sportif	58 417 €	46 733 €
		Gymnase Alain Gerbault - réfection de l'éclairage des salles A, H et E, rénovation des sols sportifs (salles A, H, E), bardage et menuiserie	250 504 €	200 000 €
		Gymnase Pierre Dubois - réfection de l'éclairage (leds) et du sol sportif	124 890 €	99 912 €
		Gymnase Constant Laisis	63 635 €	50 908 €
		Gymnase des Francs Archers tennis de table	32 250 €	25 800 €
		Gymnase Jeff Lemoine - rénovation des tribunes extérieures et intérieures	249 196 €	199 357 €
		Ex-hippodrome - rénovation du sol	93 084 €	74 467 €
		Palindrome	14 800 €	11 840 €

Aides aux pratiques sportives

Soutien aux initiatives locales

Bénéficiaire	Objet	Subvention allouée
Société des courses hippiques de Craon-Mayenne	Venue de musiciens de la Légion étrangère lors de l'événement des 3 Glorieuses à Craon, les 31 août, 1 ^{er} et 2 septembre 2019	1 000 €

- Chapitre 204 – nature 204142 – fonction 32 – ligne de crédit 20927 -
 - Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 32 – ligne de crédit 20936 -

- Adopté à l'unanimité -

La Première Vice-Présidente,



Nicole BOUILLON

Publication du présent relevé par affichage à l'Hôtel du Département le : **8 juillet 2019**
 et insertion au recueil des actes administratifs du Département de **juillet 2019 - n° 335**

Prochaine réunion de la Commission permanente :
 lundi 9 septembre 2019 (10 h 30) – **Hôtel du Département**